Rencontre avec MM. Nicolas Mattei, en charge des études sur les autoroutes, et Charles André, Responsable Développement Urbain et Architecture, Mission Développement Urbain et Innovation

8 juin à 16h
Ateliers Euroméditerranée

Qui sommes-nous ?

Le Comité d'Intérêts de Quartier Arenc-Villette, qui défend les intérêts communs du quartier Arenc-Villette, et essaie d'améliorer la qualité de vie de ses habitants.

Le territoire du CIQ est longé sur sa façade ouest par la chaussée sud-nord de l'A55, en viaduc.

Le CAN Environnement (Collectif Anti Nuisances) qui intervient au niveau régional dans les domaines de la qualité de l'air, du bruit, du cadre de vie et de la biodiversité.

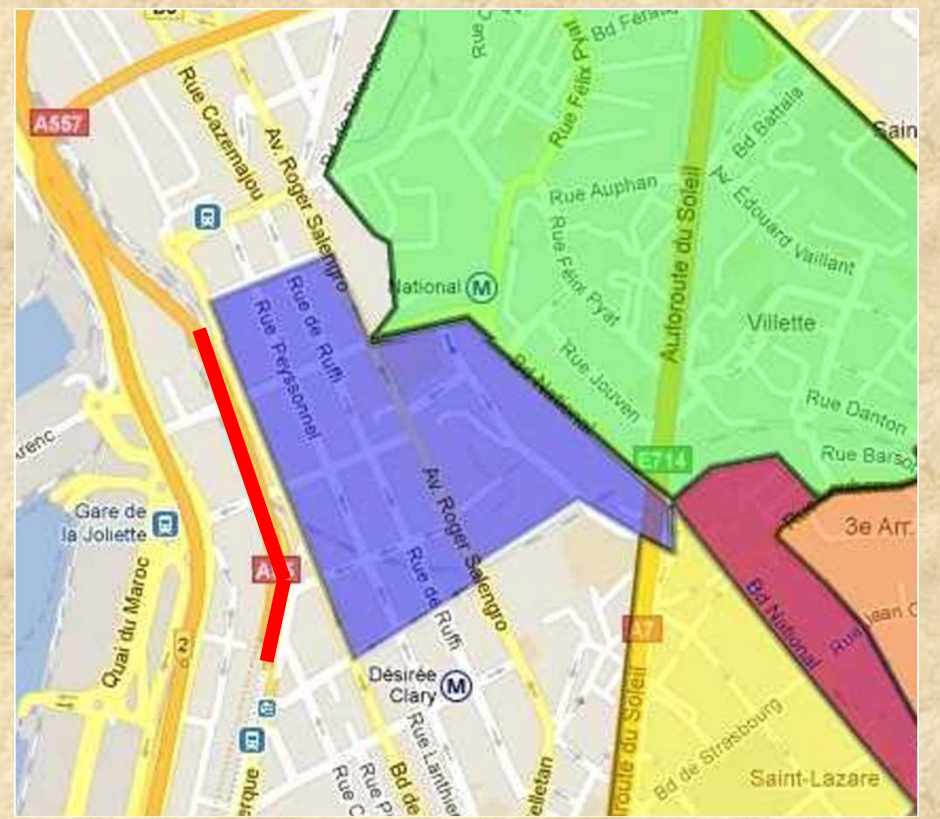

Le constat - 1

Un problème important concerne les nuisances sonores provenant de l'autoroute A55 (sens sud-nord), et de sa bretelle d'accès depuis le Boulevard de Dunkerque, qui affecte les habitants des immeubles voisins. Cet axe, en viaduc et fortement circulé, n'est doté d'aucun dispositif de protection contre le bruit.

Le constat - 2

Certes :

- les habitations sont récentes et l'insonorisation (probablement) correcte dans la plupart des appartements,
- ces immeubles ont été construits après l'autoroute et les habitants ne sont donc pas fondés à se plaindre.

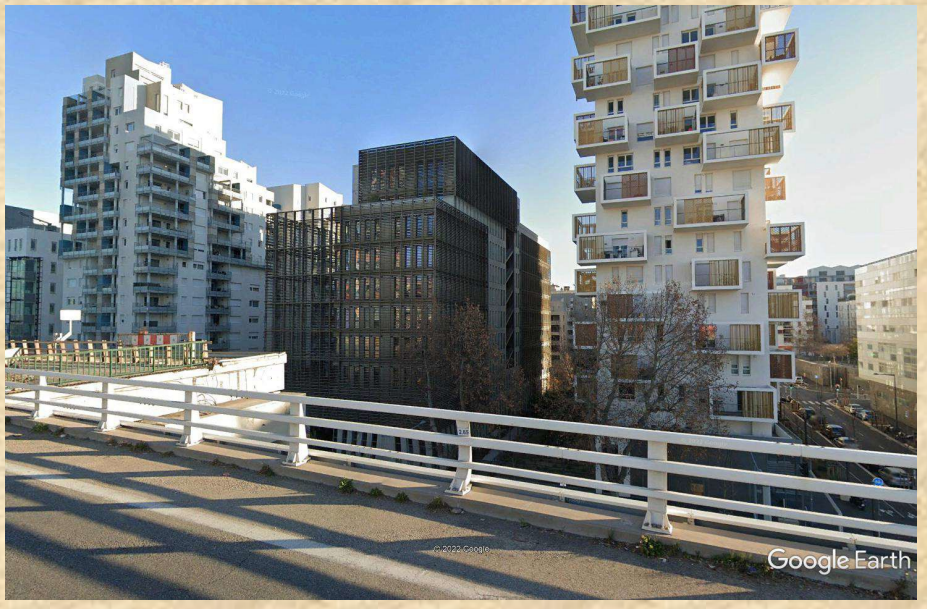

Mais le bruit de l'autoroute empêche d'ouvrir les fenêtres ou de profiter tranquillement des terrasses. Les périodes de confinement, avec une circulation réduite ont encore plus fait prendre conscience du niveau de nuisances apporté par l'A55.

Certains résidents se sont dotés, à leur corps défendant, d'installations d'air conditionné pour pouvoir maintenir en été une température acceptable à l'intérieur tout en gardant les fenêtres fermées, solution regrettable du point de vue écologique et coûteuse.

Selon le bilan de l'observatoire du bruit_2019_2020

13- Marseille – Euroméditerranée

Périodes	LJour (6h-18h)	LSoirée (18h-22h)	LNuit (22h-6h)	LDEN
2020 (nov et déc)	62	61	56	64

Evolution des niveaux sonores par périodes réglementaires – Marseille – Euroméiterrannée
Résultats exprimés en décibels A (dB(A))

<u>Analyse officielle des résultats :</u>

« *Sur les mois de novembre et décembre 2020, le score moyen sur 24h de 64 dB(A) était inférieur de 6 dB(A) au seuil réglementaire de 68 dB(A) définissant une zone de bruit critique.* »

<u>Remarque :</u>

Cette analyse doit être reconsidérée car la période de mesures se situe en plein second confinement (du 29/10 au 15/12/2020), suivie par un couvre feu de 20h à 6h.

Les bâtiments concernés

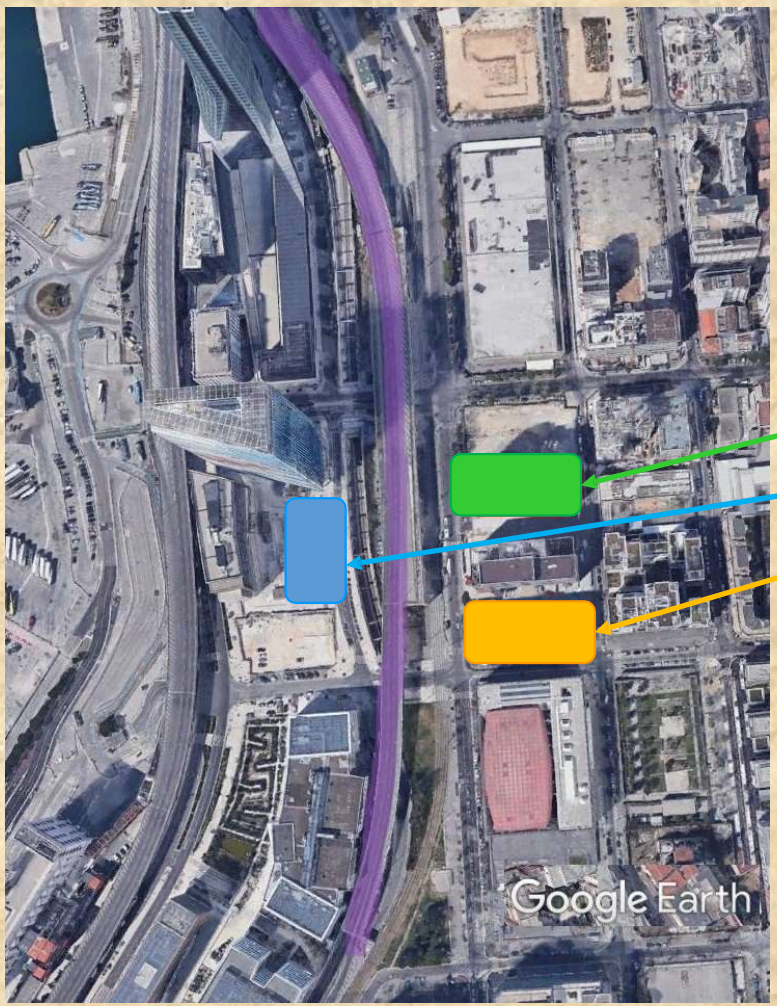

Si les immeubles de bureaux sont a priori moins impactés car climatisés, trois résidences sont aux « premières loges »:

- My Liberty
- La Porte Bleue
- Marsiho

Et même celles un peu plus lointaines sont concernées

Que faire ?

Une solution parfois évoquée est l'enfouissement de l'autoroute, en prolongement de ce qui a été fait au sud.

Soyons sérieux : même si elle était possible techniquement (conflit avec la voie ferrée, qui doit être doublée dans le cadre des projets ferroviaires) cette solution n'est certainement pas envisageable vu l'état des finances publiques.

► L'évoquer est surtout un moyen de ne rien faire à court et moyen terme.

En revanche 3 pistes d'actions sont possibles tout en restant dans des enveloppes financières réalistes.

Proposition 1 – Respect des règles

Une part significative du bruit vient de l'accélération des véhicules sur la rampe de sortie du tunnel, et la zone à 3 voies qui la suit.

La vitesse autorisée y est de 50km/h jusqu'à la tour CMA-CGM, mais cette limite n'est respectée par quasiment personne.
Quand il s'agit d'une moto à échappement non réglementaire (il en circule beaucoup à Marseille…), c'est insupportable.

L'implantation d'un radar fixe/de tronçon sur la zone concernée permettrait d'améliorer un peu les choses.

Proposition 2 - Solution technique connue

Utilisation d'un revêtement anti-bruit pour la rénovation de la chaussée, comme cela se fait déjà depuis quelques années dans d'autres agglomération françaises, par exemple en Île de France https://www.dir.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/innovation-etat-region-ile-de-france-pose-de-a995.html

La pose de revêtements anti-bruit permet de diviser par 3 l'énergie sonore au niveau des pneus.

Une telle opération est évidemment coûteuse mais, si elle intervient lors d'une réfection prévue de la chaussée, le surcoût n'est pas énorme.

De plus, le linéaire concerné est assez court, entre la sortie du tunnel et la tour CMA-CGM, soit 500 m environ.

Il serait donc intéressant que le maître d'ouvrage de cette infrastructure prenne en compte cette amélioration dans son programme de maintenance

Rabotage des chaussées de l'autoroute A4 pour préparer la pose des revêtements anti-bruits.

Proposition 3 - Solution technique novatrice

Afin d'envoyer un signal fort quant à la préoccupation environnementale des parties prenantes (Euroméditerranée, Ville de Marseille, Métropole Aix-Marseille, CD13, Région Sud), nous proposons l'installation de murs anti-bruit photovoltaïques de type SunScreen qui ont une triple fonction :

- atténuer les nuisances sonores,
- produire une énergie renouvelable et à faible teneur en carbone
- diffracter la pollution de l'air

Cette réalisation donnerait une large visibilité aux efforts locaux pour l'utilisation des énergies renouvelables, car cet axe routier est parcouru par de nombreux véhicules étrangers à la région.

Murs anti-bruit photovoltaïques - 1

Italie – Autoroute du Brenner

Longue de 1067 m et d'une hauteur allant jusqu'à 5,6m, cette barrière produit environ 750 MWh chaque année et réduit le bruit de l'autoroute jusqu'à 10 dB

Source : https://www.autobrennero.it/en/sustainability/photovoltaic/

Pays-Bas – Pijnacker-Nootdorp

Longue de 480 m et haute de 2,5m, cette barrière produit 30 MWh chaque année

Source : https://www.bam.com/en/press/press-releases/2017/5/bam-builds-a-unique-noise-barrier-with-integrated-solar-cells

Murs anti-bruit photovoltaïques - 2

Allemagne – Neuötting

Cette barrière produit 50 MWh chaque année

Source : https://sonnenallee.sma.de/en/society/all-roads-lead-to-the-energy-transition/

France – Tours – Autoroute A10

Longue de 100 m, cette barrière produit 38 MWh chaque année et réduit le bruit de 10 dB (Techsafe Industries)

Source : https://www.lanouvellerepublique.fr/tours/tours-le-premier-mur-antibruit-photovoltaique-en-construction-sur-l-autoroute-a-10

Ce projet sur l'A55 fait partie d'un projet du CAN Environnement

Ce projet de murs photovoltaïques est en cours de perfectionnement, ses fondements remontant à 2016

Il a vocation à être déposé dans le cadre de l'appel à projets que la Commission Européenne lancera probablement en septembre, pour accompagner la réussite de « Marseille, ville neutre en carbone en 2030 »

Il s'inscrit directement dans le pilier 5 (**L'innovation, levier d'action durable**) et indirectement dans le pilier 4 (**Les citoyens au cœur de la transition climatique**), par l'implication citoyenne et dans le pilier 2 (**La décarbonation du parc immobilier via la lutte contre la précarité énergétique**), par le raccordement par exemple au projet SIRIUS de Frais Vallon des panneaux sur la L2

Merci de votre attention

Loys VAUTHERIN
CIQ Arenc-Villette

https://ciq-arenc-villette.blogspot.com/

ciqarencvillette@outlook.fr

Bernard DONADIO
Secrétaire CAN Environnement
Président AirCarto Asso

https://canenv.fr/

can.env13@gmail.com